

qui s'élevaient touchant les opérations du collège ou de la section.

Les décisions du bureau sont inscrites au procès-verbal à la suite des réclamations, les pièces ou bulletins qui s'y rapportent sont annexés au procès-verbal après avoir été parafés par le bureau. (Décret de 1852, art. 11 et 16.)

Je vous engage à prendre des mesures pour assurer la stricte exécution de cette dernière prescription, dont l'omission a souvent donné lieu à des difficultés en cas de réclamation contre les opérations électorales.

(La suite au prochain numéro.)

Le résumé comparatif des marchandises importées et exportées, pendant les cinq premiers mois de 1867, ainsi que pendant les périodes correspondantes de 1866, 1865, 1864, 1863, 1862 et 1861, donne les chiffres suivants, réduits en millions francs :

Années.	Importations.	Exportations.
1867...	4,303	4,293
1866...	4,170	4,492
1865...	973	4,120
1864...	830	4,215
1863...	914	996
1862...	885	883
1861...	962	803

Il ressort de ce tableau, que l'exportation de 1867 est inférieure de 200 millions à celle de 1866, tandis que l'importation de l'année courante dépasse de 133 millions celle de la précédente. En 1866, la balance mettait 321 millions à l'avoir de l'exportation; en 1867, elle donne à l'importation un avantage de 10 millions, ce qui porte l'écart total à 332 millions.

Il y a une diminution de 53 millions sur le coton (117,000,000 contre 230), 5 millions sur la soie (134 contre 139), et 4 millions sur les œufs de ver à soie (5 contre 9), 3 millions sur le bois à construire, sans compter plusieurs diminutions moins importantes.

En ce qui concerne le coton, l'année 1866 a été exceptionnelle, car en 1865 on a importé 29 millions 837,277 kilogrammes; en 1866, 37 millions 423,166 kilogrammes; en 1867, 43 millions 766,735 kilogrammes. Ce sont l'Angleterre (10,000,000 de kil. contre 15) et les Etats-Unis (18,000,000 de kil. contre 23 1/2) dont les envois en France ont diminué; en revanche, nous trouvons, en 1867 le Brésil avec 1 million 386,000 kilogrammes, et l'Italie avec 415,000 kilogrammes. Ces deux Etats n'ont pas été dénommés dans les années antérieures.

Parmi les objets fabriqués importés, ce sont les fils de coton et les fils de lin qui ont le plus gagné. Puis viennent les tissus de soie, de coton, de laine et de lin, mais l'augmentation n'est que 1 à 2 millions pour chacun de ces textiles.

Passons à l'exportation. Ici, c'est la diminution qui l'emporte, et de la perte totale de 200 millions, 72 millions doivent être inscrits au compte de l'industrie, et 116 millions à celui de l'agriculture, ou plus exactement des produits naturels; le reste est supporté par les marchandises diverses.

Toutes les manufactures de tissus ont vu leurs exportations se réduire d'une manière plus ou moins sensible. Les soieries de 227 à 186 millions, les lainages de 135 à 124 millions, les cotonnades de 40 à 36 millions, les lins de 12 à 11 millions.

L'état comparatif des recettes du premier semestre de 1867 vient d'être publié par le ministre des finances.

Les impôts et revenus indirects sont en diminution sur l'année précédente. Comparés aux recettes réalisées dans le premier semestre de 1866, celles qui ont été effectuées dans les six premiers mois de l'exercice courant sont inférieures de 6,670,000 francs.

Cette diminution de revenus se répartit ainsi : Les recettes autres que les sucres

s'élevaient à 533,051,000 francs, soit une diminution de 2,234,000 francs sur 1866. Les droits sur les sucres ont produit, cette année, 48,293,000 francs, soit 4,392,000 fr. de moins qu'en 1866.

Ce sont les droits de navigation et de boissons qui ont été le plus affectés. Les impôts directs ne sont guère recouvrés qu'à moitié; leur situation se résume dans les chiffres suivants :

Recouvrements effectués en avril, 47,601,000 francs, en mai 36,536,000 fr., en juin 70,805,000 fr. Total du 2^e trimestre 154,962,000 fr. Les recettes du premier trimestre ont été de 418,683,000 fr. Les restés à recouvrer pour le 2^e semestre de 1867, s'élevaient à 267,581,000 fr., mais il reste encore un arriéré de 2,647,000 fr. sur l'exercice 1866.

Avec de pareils résultats, il est plus que jamais douteux de voir se réaliser les perspectives si pompeusement annoncées par M. Fould.

Pour extrait : J. Reboux.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris 21 juillet.

Nous sommes à la veille des vacances politiques, et déjà, l'on en ressent le contre-coup : les nouvelles sont rares ou de médiocre intérêt, les préoccupations du public s'apparillent sur une foule de questions secondaires.

La session touche à sa fin; les plus beaux discours n'émouvent plus. Dans quelques jours tous nos députés seront dispersés, et tous ceux qui touchent de près au maniement des affaires se reposeront ou prépareront de nouveaux travaux. Nous allons donc entrer dans une période de calme relatif; ce sera la transition entre les agitations de ces derniers temps et les événements incertains que réserve l'avenir.

Il s'est produit depuis la publication de la lettre de l'Empereur à M. Rouher une véritable réaction en faveur du ministre. Cette réaction, il faut le dire, adiminue l'importance des fonctions, mais a grandi la valeur de l'homme. Je m'explique : la lettre de l'Empereur, en rappelant au monde politique que nous ne vivons pas sous le régime parlementaire, lui a fait comprendre qu'il ne fallait pas exagérer la part de pouvoir qui revient à chaque ministre et même au plus éminent; elle a par conséquent délimité d'une manière très-nette les attributions de tout ministre. Cela étant acquis, on a été amené à faire la comparaison entre les ministres actuels et ceux qui peuvent désirer leur succession. Pour parler clairement, on a comparé M. E. Olivier à M. Rouher et l'on s'est dit : si le gouvernement veut seulement un ministre-orateur, un avocat, un interprète éloquent de la pensée souveraine, nous préférons de beaucoup M. Rouher à M. E. Olivier; le libéralisme de M. E. Olivier nous est suspect et son fameux amendement au projet de loi sur la presse révèle des préoccupations bien mesquines. Conservateurs et libéraux sont à peu près d'accord sur ce point. Et le rôle de ministre se trouvant bien nettement défini, on ne comprend plus quelles raisons pourraient désormais s'opposer à ce que le même ministère fût chargé d'appliquer le programme du 19 janvier.

On agite encore la question d'une dissolution éventuelle du Corps législatif. Des députés influents de la majorité ont, dit-on, reçu l'assurance que le Gouvernement n'avait pas l'intention de dissoudre une Chambre qui lui a donné tant de preuves de dévouement.

La question des rapports entre les cabinets de Paris et de Berlin reste quelque peu dans l'ombre; mais n'oublions pas qu'elle peut surgir à la lumière d'un moment à l'autre.

On dément l'envoi d'une note très-vive de M. de Moustier à M. Benedetti.

Des nouvelles inquiétantes continuent

d'arriver d'Italie : il y a des gens qui croient, non seulement à une tentative des garibaldiens contre Rome, mais encore à une révolution générale dans toute la péninsule à une banqueroute financière. M. Ratazzi est attendu à Paris dans quelques jours; il vient ici dans l'espoir d'y trouver les moyens de conjurer la crise financière peut-être aussi de renouveler une alliance étroite avec la France. Il n'est pas exact, comme quelques journaux l'ont rapporté, que M^{me} Ratazzi ait été obligée de quitter la capitale.

L'emprunt russe dont on parle depuis quelque temps et que va négocier le Comptoir d'Escompte, ne se fait pas pour le compte du gouvernement russe : La compagnie de chemins de fer russes émet des obligations avec la garantie du gouvernement ce qui n'est pas du tout la même chose.

L'Empereur et l'Impératrice ont dû se rendre aujourd'hui au Havre. L'Empereur, avec le prince Napoléon, doit assister aux régates et l'Impératrice s'embarquera pour se rendre auprès de la reine d'Angleterre. Un train de plaisir a emmené hier soir des centaines de Parisiens.

Le journal la Finance, qui avait été saisi jeudi a fait une seconde édition qui a été distribuée hier.

Aujourd'hui a lieu le concours international des musiques militaires. C'est la fête des Sourds.

Le succès d'Hernani a réveillé la verve d'Alexandre Dumas, il écrit un Romeo et Juliette en 5 actes et en vers qui est destiné au théâtre français.

CH. CAHOT.

Paris, 22 juillet.

Je vous engage à n'accueillir qu'avec réserve tous les récits qui nous arrivent par les feuilles anglaises et américaines sur les derniers moments de Maximilien. Ils sont tout à fait contradictoires. Selon les uns, Maximilien aurait été indignement traité par ses gardiens et insulté par la populace de Queretaro; selon les autres, c'est au milieu de la douleur générale qu'il a été exécuté. Evidemment, il y a exagération d'un côté ou de l'autre; probablement la vérité est entre les deux.

Déjà le Nord, journal qui se publie à Bruxelles, mais qui est l'organe officiel du gouvernement russe, avait paru se scandaliser de ce que Berezowski n'avait pas été condamné à mort; voici que la Gazette de Moscou prend occasion de la décision du jury pour proclamer la décadence morale de la France et le mensonge dans lequel, est élevée l'opinion publique. La feuille russe s'imagine qu'on fait l'opinion publique et qu'on lui impose des sentiments absolument comme on peut agir à l'égard des journaux dans les pays soumis au Czar. Ces récriminations ne peuvent pas nous surprendre après les absurdes récits que la presse russe a reproduits sur les suites de l'attentat du 6 juin.

Le télégraphe, comme s'est sa coutume non seulement le lundi, mais encore les autres jours, la plupart du temps, ne nous signale aucun fait important. Et cependant des lettres particulières affirment que des faits très-graves se passent en Espagne, où l'insurrection prend des développements, et en Italie, où l'on craint sérieusement quelque tentative contre Rome.

Les journaux anglais sont en liesse, ils rendent compte des visites que l'Angleterre a reçues : le Sultan et les volontaires belges ont été salués avec enthousiasme. Nos voisins auraient été trop jaloux s'ils n'avaient pas eu quelques milliers de livres de sterling à dépenser en l'honneur de quelques hôtes quand la France en a reçu tant et de si haut rang.

Toujours affaires nulles à la Bourse. Les obligations Mexicaines dégringolent de plus en plus.

Le roi Louis II de Bavière, arrivé hier à Paris, a fait visite aujourd'hui à l'Empereur; il voyage incognito. On assure

que l'Empereur d'Autriche sera ici du 15 au 20 août. Voici à propos de ce prince un détail qui n'est peut-être pas authentique : On prétend qu'à la nouvelle de la triste fin de son frère, il aurait juré de ne plus jamais signer une condamnation à mort.

Comme je vous le disais hier, l'Impératrice s'est embarquée à bord de la Reine Hortense pour aller faire visite à la reine Victoria. C'est la première fois que l'Impératrice se rend ainsi seule auprès de la reine d'Angleterre sur une invitation spéciale de sa part. L'Empereur qui l'avait accompagnée jusqu'au Havre est revenu à Paris dans la soirée.

Le roi et la reine de Portugal sont allés hier faire une promenade au Bois de Boulogne; ils étaient dans une voiture de la Cour à quatre chevaux conduite en daumont. Le roi a la figure pleine et jeune, une barbe blonde peu abondante. La reine a les cheveux rouges et sa physionomie révèle une santé délicate.

Une foule considérable stationnait hier pendant toute l'après-midi dans les Champs Elysées aux abords du Palais de l'industrie où avait lieu le concours international des musiques militaires. Environ 20,000 personnes avaient pu pénétrer dans le Palais.

Nous ne ferons pas nos compliments aux organisateurs de cette fête. Vous savez que la nef du Palais forme un grand rectangle; or l'estrade sur laquelle étaient placés les musiciens se dressait à l'une des extrémités; c'était absurde. Ceux qui se trouvaient assis tout auprès, aux places de 5 fr. entendaient et voyaient très-bien; mais ceux qui étaient aux places à 1 fr. et à 2 fr. ne voyaient rien et n'entendaient pas davantage. Aussi le public se fâcha, et sur l'air des lanternes, cria longtemps : Au milieu ! Puis il finit par franchir les barrières, et applique, du droit du plus fort, le principe d'égalité. Il y avait neuf nations représentées au concours. La musique des Chevaliers-Gardes était venue de Saint-Petersbourg. Ces hommes ont des casques et des costumes magnifiques; mais ils sont loin de valoir nos Cent-gardes. Chaque corps de musique devait exécuter un morceau imposé, l'ouverture d'Obéron, choisi à cause de la difficulté et un autre morceau à son choix. Je ne connais pas encore la décision du jury; mais de l'avis de tous les auditeurs, c'est l'Autriche qui devait remporter le prix.

CH. CAHOT.

LES PRÉPARATIFS MILITAIRES DE LA FRANCE.

Si les assertions pacifiques redoublent dans les déclarations officielles, tous les préparatifs sont pris comme si la guerre devait avoir lieu dans un avenir prochain.

On écrit de Paris au Nord :

Les armements et les préparatifs militaires, poursuivis régulièrement, doivent être achevés au mois de août prochain. Ils seraient suffisants pour pourvoir à cinq corps d'armée de cent mille hommes, et laisseraient un excédant de deux cent cinquante mille fusils qui pourraient servir à armer une réserve.

Les chevaux de l'armée provenant des dernières acquisitions, et qu'on avait commencé à revendre, sont gardés et envoyés chez des propriétaires ruraux; on parle même d'ordres donnés et de fonds versés à Vienne pour achat de chevaux en Hongrie.

Nous lisons d'autre part dans l'Indépendance belge :

Les personnes qui arrivent d'Algérie s'accordent à dire que l'on fait sur les côtes des préparatifs formidables de défense, ce qui évidemment ne peut regarder les ennemis de l'intérieur.

Nous lisons enfin dans le Globe, de Londres :

On fait en France d'importantes et prudentes augmentations de forces militaires. Deux compagnies vont être ajoutées à chaque régiment d'infanterie et 23

batteries à l'artillerie. Nous reconnaissons ce qu'il y a de significatif dans ces mesures, dont nous approuvons entièrement la sagesse.

« Nous croyons fermement que nous verrons bientôt en Europe une grande guerre, dans laquelle la France et ses alliés seront opposés à la puissance colossale de la Russie et de la Prusse. Dans une telle lutte, nous ne croyons pas que nos puissances dotées de quel côté pencheront les sympathies de l'Angleterre. »

Pour extrait : J. Reboux.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

Dans sa séance du 22 juillet le Sénat a adopté à l'unanimité le rapport suivant présenté par M. Kevell :

Division en deux cantons du canton actuel de justice de paix de la ville de Roubaix.

Au 1^{er} janvier 1862, on comptait dans le canton de Roubaix (Nord) 66,633 habitants. Ce chiffre est aujourd'hui de 83,318 habitants.

Cet accroissement de population explique le motif de la loi qui prononce la division en deux cantons du canton actuel de Roubaix. Les nouveaux cantons sont désignés : l'un sous le nom de canton Est, l'autre sous le nom de canton Ouest. Les deux cantons auront la ville de Roubaix pour chef-lieu.

La délimitation est celle adoptée en 1854 pour les commissariats de police; elle est sanctionnée par l'expérience.

La question a été soulevée de savoir si l'on devait donner aux notaires du canton actuel le droit d'exercer leurs fonctions dans les deux nouveaux cantons. La loi répond affirmativement, par dérogation à la loi de Ventose an XI, qui ne permet pas au notaire d'un canton non chef-lieu d'arrondissement d'instrumenter au delà de la circonscription cantonale.

Les fonctionnaires de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire avaient donné une complète approbation au projet de loi. La loi répond aux vœux et aux besoins de la population.

L'adjudication des travaux d'agrandissement du Collège et de construction de l'Ecole d'enseignement spécial secondaire a eu lieu lundi dernier à la mairie.

Depuis longtemps, les concurrents qui se présentaient aux adjudications de la ville étaient peu nombreux; ce jour là, les entrepreneurs les plus importants se sont présentés et c'est à la maison Pénuel frères, de cette ville, que les travaux ont été adjugés, avec un rabais de 6 f. 10 c. pour cent.

Il est à remarquer que dans le devis qui servait de base, les prix de maçonnerie, charpente, menuiserie, etc., étaient déjà de beaucoup inférieurs à ceux pratiqués, sous l'ancienne direction de l'architecte des travaux communaux, il en résulte un bénéfice très-notable pour la caisse de la ville.

La maçonnerie portée au devis de M. Darnocourt à 16 fr. ayant obtenu 6.10 de rabais ne coûtera que 15 fr. 03 c. Celle de l'Ecole de la rue du Moulin nous a coûté 17.50 réjointement compris. Tous nos travaux en régie nous coûtent 17 fr. La charpente a été en moyenne soumise à 70 fr.; depuis longtemps nos charpentes nous coûtent 82 fr. Sur les planchers, nous obtenons un rabais de environ 75 c. au mètre carré. Les fers à T nous coûteront près de 7 fr. de moins aux 100 kilogrammes. Enfin le résultat de cette adjudication est de 16 pour cent sur la maçonnerie, 15 pour cent sur la charpente et la menuiserie, 20 pour cent sur les gros fers, etc., soit environ 20 mille fr. sur l'ensemble de ces travaux.

On croira peut-être que la stagnation des affaires est la seule cause de ce rabais; non, la maçonnerie n'est diminuée que de 50 c. au mètre chez les meilleurs entrepreneurs, le reste a peu varié. La séparation de la direction des travaux ma-

Le pauvre garçon était si décontenancé qu'il n'en put balbutier davantage.

« Et comment as-tu été fait prisonnier? reprit-elle en se plaçant devant lui et en le fixant avec ses yeux noirs, d'une fermeté de regard irrésistible.

— Il m'a bien fallu succomber à une force supérieure. Je voudrais bien voir le malin qui aurait pu résister à quarante Shawnies!

— Eh! quoi! il y avait tant d'Indiens contre toi?

— Dame! Je ne pourrais pas actuellement vous en dire bien exactement le nombre, il y en avait plus ou moins; mais, pour ne rien exagérer, il y en avait bien quarante-un!

— Et... où est l'homme qui était avec toi?

— Qui?... Dick Dingle?... il n'a pas voulu se battre, l'homme prudent, et il m'a laissé seul courir tout le danger.

— Vous étiez donc des éclaireurs envoyés pour reconnaître les Indiens? Je suppose que c'est en faisant cette besogne que tu as été fait prisonnier, tandis que ton compagnon s'échappait. Mais, grâce à Dieu, toi aussi tu as été préservé de la mort. D'après ce que je sais de ton ami, il a recueilli assez de renseignements sur les Indiens pour servir à tous les besoins des colons, et il lui sera possible de les informer mieux que je ne saurais le faire.

— Sans doute, mais quand je serai de retour chez moi, je serai en mesure, moi aussi, de donner à tous mes amis beaucoup plus d'informations qu'ils n'auraient jamais pu s'imaginer en obtenir de qui que ce soit.

— J'ai suivi tes pas, mon ami, pour te rejoindre et recueillir de toi tous les renseignements que tu viens de me donner. Je suis bien aise d'apprendre que tout s'est bien passé; à présent, il faut que je te dise adieu. Ne l'arrête pas, surtout, car bien que tu sois à une grande distance du village indien, il se pourrait qu'on eût lancé d'habiles coureurs sur tes traces.

Vous partez! Oh! encore un instant, s'écria Jenkins, tendant puis retirant sa main, en se souvenant de ce qu'il avait entendu raconter des conséquences fatales que pouvait amener une telle familiarité avec l'esprit.

— Que me veux-tu? répondit l'Ange se retournant vers lui.

La vérité, s'est que Jenkins était tombé amoureux fou de l'être mystérieux; en y réfléchissant, cela n'avait rien d'étonnant. Revêtu de son fantastique accoutrement indien, la jeune femme était singulièrement belle étrange. Des plumes d'aigle, mêlées à des piquants de porc-épic peints de couleurs vives; lui formaient une coiffure brillante qui contrastait avec sa chevelure luxuriante d'un noir bleuâtre qui

enveloppait ses épaules comme une mant. Sa figure, petite et délicate, du plus gracieux ovale, était ornée de sourcils et de cils longs et noirs qui ombrageaient des yeux dont l'éclat était incomparable; son nez fin et mignon, une bouche gracieuse ornée de dents, ou plutôt de perles d'une rare pureté, complétaient ce visage enchanteur. Son profil, droit depuis le front jusqu'au nez, fuyait légèrement vers le menton; ses yeux étaient noirs, mais dès qu'ils se fixaient sur quelqu'un, ils devenaient doux et tendres, d'autres fois ils brillaient et avaient l'éclat du feu. Un manteau de couleurs éclatantes tombait de ses épaules à ses chevilles, et était retenu à la taille par une ceinture écarlate. Ses petits pieds étaient enfermés dans de mignons mocassins qui faisaient valoir leur délicatesse; enfin pour compléter ce costume qu'un chef indien eût envié pour sa compagne, plusieurs rangs de wampum entouraient son cou et sa taille.

En la voyant se retourner vers lui, Jenkins fut plus que jamais décontenancé; pourtant, sentant que le temps allait lui manquer, il dit, sans trop hésiter ni balbutier :

« J'ai besoin de vous dire quelque chose.

— Parle.

— Vous connaissez Dick Dingle, mon

compagnon qui m'a si lâchement abandonné?

— Oui, répliqua-t-elle sans faire mouvoir un muscle de son visage et sans cesser de le regarder fixement.

— Eh bien! je voulais seulement vous dire... que, si j'étais de vous, je ne voudrais jamais avoir rien de commun avec lui; c'est un méchant homme; je ne lui parlerais même plus.

— Pourquoi? demanda-t-elle avec le même calme.

— Il est horriblement vulgaire! Pardieu! ne vous l'ai-je pas déjà dit mille fois! combien de fois me le demanderez-vous encore?

— Et... c'est tout?

— Oui... non... tenez...

— Que me veux-tu encore?

— Je voudrais bien savoir si... si... si vous... ne l'aimez pas! fit-il avec explosion et la sueur au front.

A ces mots, le jeune homme prit une contenance étrange : ses yeux brillaient ses lèvres frémissaient, elle semblait faire des efforts pour dire des paroles qui ne pouvaient s'échapper de ses lèvres. Mais en un moment, elle comprit sa émotion, et, après avoir passé la main sur ses yeux, elle regarda fixement son interlocuteur, mais sans daigner lui répondre.

« Vous ne m'aimez pas, n'est-ce pas?... Moi, je vous aime! » s'écria Jenkins qui

s'était précipité à ses genoux avec l'élan le plus sentimental.

L'Ange des Frontières le regarda un moment d'un air calme, leva les yeux, lui tourna le dos, et disparut dans la forêt.

(La suite au prochain numéro.)

EDWARD S. ELLIS.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Païement après succès.
M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634.

COURS DE LA BOURSE

Du 23 juillet 1867.

Cours de ce jour Cours précédent
3/0/0..... 68 85 — 3/0/0... 68 90
4/0/0..... 99 50 — 4 1/2/0... 99 50